

CHSCT R DGAC DU 09 DECEMBRE 2020

Le CHSCT R DGAC a été présidé par la Secrétaire générale de la DGAC. Ce dernier CHSCT de l'année a eu un ordre du jour particulièrement chargé où les bilans annuels ont été présentés dont celui des SST (inspecteurs santé sécurité du travail) attendu depuis plusieurs années maintenant.

Le rapport des ISST

Depuis 2013, date du rattachement de la DGAC à l'inspection du ministère, 26 inspections ont été menées, donnant lieu à 26 rapports.

Activité pour les années 2017 et 2018 : six inspections ont été réalisées dans les services suivants

- Service de la Navigation Aérienne du Nord-Est, sites de Colmar, Saint Yan et Dole, 2017.
- École Nationale de l'Aviation Civile, centre de formation de Muret, 2017.
- Service de l'Information Aéronautique, 2017.
- École Nationale de l'Aviation Civile, centre de formation de Saint Yan, 2018.
- Service de la navigation aérienne Sud Est, 2018.
- Direction de la Technique et de l'Innovation, 2018.

Par ailleurs en 2017 et en 2018, les ISST du CGEDD ont participé et contribué à 49 réunions de CHSCT.

Les items ayant fait l'objet de remarques sont :

- Le management de la prévention.
- Le réseau des agents de prévention.
- La prévention des risques professionnels.
- Les équipements de protection individuels et collectifs.

En conclusion, il est constaté une motivation réelle et générale pour la sécurité et l'amélioration des conditions de travail du personnel à la DGAC bien que des pistes d'améliorations perdurent comme :

- Une mise en œuvre effective et immédiate au niveau local d'une politique de prévention mieux ciblée et inspirée par les situations de travail existantes.
- La généralisation à court terme de véritables documents uniques d'évaluation des risques professionnels.

La mise en œuvre de ces actions pouvant s'appuyer sur une bonne couverture des services par des acteurs, dont la compétence est reconnue.

FO a fait remarquer que, suite à ces interventions répétées depuis de nombreuses années, l'ensemble des grands services fait maintenant l'objet d'un suivi par un agent de prévention à temps plein mais qu'un effort restait à être réalisé sur la couverture des territoires par des agents de prévention à temps partiel.

Le rapport médical

Activité des services médicaux de la DGAC

SERVICES	THEORIQUE	Visites périodiques (1)	Autres (2)	Visites de reprise (3)	PRISE DE POSTE	Départ/Retour Outre-mer	A la demande	Urgences
Nord	2471	703	152	33	2	13	136	65
Ouest	886	81	0	1	0	4	14	2
Nord Est	340	285	0	0	0	3	4	3
Centre Est	466	85	70	18	12	2	58	1
Sud Est	875	242	84	8	0	4	69	1
Sud	3981	525	355	45	0	9	303	9
Sud Ouest	1263	221	0	6	0	2	69	6
Antilles Guyane	206	33	5	0	0	0	10	0
Ile de la Réunion & Miquelon	28	25	0	1	0	0	5	0
La Réunion (Ocean Indien)	127	20	16	3	0	0	11	0
N ^{ou} Calédonie	228	94	0	6	0	0	5	0
Polyésie française	245	78	18	6	0	2	26	2
TOTAL général	11116	2392	700	127	14	39	710	89

4604 agents sont soumis à une surveillance médicale particulière (SMP).

La faible observance des visites de prévention des personnels opérationnels démontre que le médecin de prévention est davantage perçu par ces personnels comme une ressource et un recours en cas de difficultés, que comme un interlocuteur régulier.

Les Médecins de prévention signalent une augmentation des consultations à la demande de l'agent pour écoute.

Le médecin chef de la DGAC a expliqué le changement de support de la politique de prévention des risques professionnels et la mise en service de l'outil PADOA.

Suite à l'inquiétude des agents, il a été précisé que le stockage des données personnelles se ferait sur un serveur localisé en France et répondant à toutes les règles de sécurité imposées par la réglementation en matière de données médicales.



Le rapport social

Le réseau est composé de 21 assistantes de service social et 2 conseillères techniques de service sociale.

Les données statistiques sont recueillies à partir du logiciel IRISS développé par la DGAC et le logiciel TOSCA utilisé par les ASS du ministère de l'Ecologie, intervenant à la DGAC sous convention.

Les thématiques qui ont été, en 2019, les plus sollicitées par les agents sont la vie au travail et la vie familiale et personnelle.

Le bilan annuel de prévention

FO demandait depuis de très nombreuses années qu'un bilan de prévention soit réalisé conformément au Décret 82-453 modifié : c'est maintenant chose faite !

Ce bilan reprend l'ensemble des indicateurs et des travaux réalisés en santé au travail de la Direction durant l'année écoulée. Dans ce bilan sont présentés : les effectifs et leur variation, les accidents et maladie professionnelles, les indicateurs RPS (Risques Psycho-Sociaux), le suivi du programme annuel de prévention ainsi que l'ensemble des moyens du CHSCT.

Les suites données

Depuis 2017, un tableau reprenant l'ensemble des actions demandées en CHSCT est présenté à chaque séance.

Sur les 27 actions listées, 12 ont été réalisées et clôturées, 7 sont en cours de réalisation ; les autres sont encore à réaliser.

Si certaines peuvent apparaître comme étant de moindre importance, d'autres doivent revêtir une attention toute particulière compte tenu de l'actualité passée.

FO avait demandé, suite à la catastrophe de Lubrizol à Rouen, la réalisation d'une cartographie des sites ICPE représentant des risques importants (ex SEVESO et nucléaires) situés à proximité des installations de la DGAC et la rédaction d'une fiche de procédure pour tous ses sites.

